

FICHE DE PROCEDURE

Demande d'inscription à l'épreuve théorique du code de la route auprès d'un opérateur agréé

Pour pouvoir vous inscrire à l'épreuve théorique du code de la route, vous devez déposer une demande de permis de conduire.

Si vous choisissez de vous inscrire en candidat libre ou si votre auto-école n'effectue pas cette démarche, vous pouvez procéder selon les modalités suivantes :

- par courrier, en envoyant votre dossier à l'adresse suivante : préfecture de la Savoie - DRSU / BTI
- B.P. 1801 - 73018 CHAMBERY CEDEX.

CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE :

- L'original du Cerfa n° 14866*01 que vous trouverez en téléchargement sur le site "service-public.fr" à la rubrique "services en ligne et formulaires" sous l'intitulé "demande de permis de conduire par inscription à l'examen ou attestation d'une formation". Ce formulaire doit IMPERATIVEMENT être imprimé en recto-verso.

- 1 photographie d'identité récente et conforme aux normes (de face, tête nue, de format 35 mm x 45mm) comportant vos nom et prénom au verso, sans agrafe ni pliure (les photos scannées ne sont pas acceptées).

- Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français ou d'un Etat de la Communauté européenne, carte de séjour...) en cours de validité ou périmée depuis moins de deux ans.

- Si vous êtes âgé de 17 à 25 ans : une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation provisoire en instance de convocation à la JDC.

- Une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse.

Votre dossier vous sera retourné à votre domicile après enregistrement de votre demande.